



A VTT vous partagez l'espace naturel avec d'autres utilisateurs et évoluez dans un environnement parfois fragile.

Soyez donc courtois et respectez la nature !

Le code du VTTiste vise à promouvoir un état d'esprit et une façon de pratiquer qui doivent devenir habituels !

Le vélo tout-terrain, comme on veut ! Mais...

- Empruntez les chemins balisés pour votre sécurité et respectez le sens des itinéraires
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse
- Soyez prudent et courtois lors de dépassements ou croisements de randonneurs car le piéton est prioritaire
- Contrôlez l'état de votre VTT et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage
- **Le port du casque est fortement recommandé**
- Respectez les propriétés privées et les zones de cultures
- Attention aux engins agricoles et forestiers
- Refermez les barrières
- Évitez la cueillette sauvage de fleurs, fruits et champignons
- Ne troublez pas la tranquillité des animaux sauvages
- Gardez vos débris, soyez discret et respectueux de l'environnement
- Soyez bien assuré, pensez au Pass'Loisir FFC



Fiche n°1



Lat. 44.480443
Lng. 4.691416



8-16 Km



1h



34m



INFOS PRATIQUES

- Prévoyez impérativement chaussures de randonnée, eau (1.5L/pers.), chapeau, etc...
- Portez de préférence des vêtements colorés.
- Respectez les propriétés privées.
- Soyez prudent en cas de travaux forestier.
- Période de chasse ; pour connaître les dates de battus de chasse administrative, contactez la Fédération de Chasse (04 75 87 88 20)



Pour plus d'informations :

Office de Tourisme

Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche

Tél. 04 75 54 54 20

Trace GPX et fiche téléchargeables sur :

www.rhone-gorges-ardeche.com

→ Point de départ:
Viviers

CIRCUIT VTT
Les deux ponts



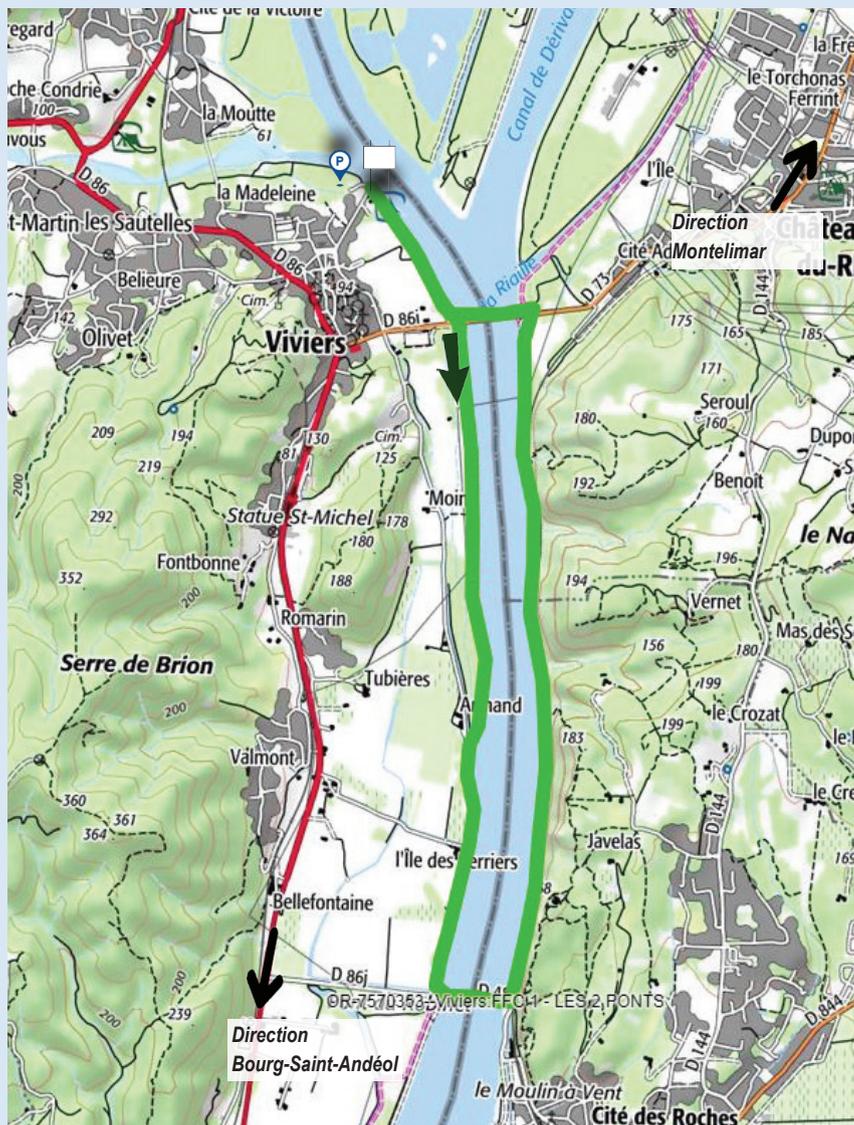
Les Deux Ponts



Patrimoine et paysages

La ViaRhôna

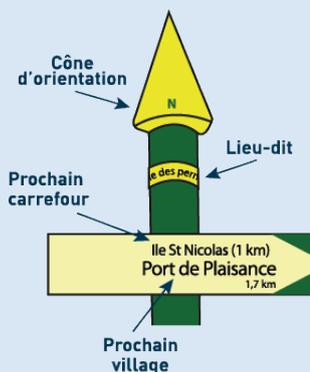
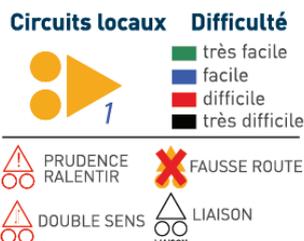
Et si la plus belle façon de profiter du Rhône se trouvait sous vos pédales ? Rien de plus simple pour accéder aux berges et observer ce milieu naturel : enfourchez un vélo ou enfitez vos plus belles baskets pour parcourir la ViaRhôna. Cet itinéraire traverse notre territoire sur 16 km de Viviers à Bourg-Saint-Andéol. Découverte du pont de Robinet (classé monument historique), exploration des îles, passage sur l'ancien chemin de halage seront les étapes incontournables de votre périple !



Légende



VTT



Le défilé de Donzère

Le défilé de Donzère, cette falaise qui plonge dans le Rhône et qu'on peut voir de loin, marquait, il y a quelques décennies dans les manuels de géographie, la transition entre le monde méditerranéen et la zone semi-continentale. Le site qui bénéficie de mesures de protection, notamment pour le hibou grand duc, fait l'objet d'un dossier de classement en site naturel.

